Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 3 novembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**23 octobre 2025**	
Date d'affichage	**23 octobre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**23**
	Votants	**29**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Arnaud BELLOUARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Pascal ESNOUF, Martine LHERMENIER, Stéphanie MARIE, Sonia CANTELOUP et Jean-Paul GAUCHARD.
Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Arnaud BELLOUARD.
Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Sonia CANTELOUP.

N° 2025-098 – MARCHÉ DE PROGRAMMATION RELATIF À LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE, DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DES BÂTIMENTS ANNEXES DE L'ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND - SIGNATURE DU MARCHÉ

La Ville d'Ifs a engagé, depuis plusieurs années, des travaux de rénovation de ses bâtiments. Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la Ville cible les sites importants pour réduire ses dépenses énergétiques. L'Hôtel de Ville, le bâtiment du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les bâtiments annexes sur l'emprise foncière de l'esplanade François Mitterrand sont une priorité. Afin d'accompagner la Ville dans une mission de programmation pour la réhabilitation du bâtiment de l'Hôtel de Ville, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et des bâtiments annexes de l'Esplanade François Mitterrand à Ifs, la Ville a lancé une consultation pour une mission de prestation intellectuelle. Dans le cadre de cette réflexion globale, la Ville souhaite l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire à savoir :

- Un bureau étude (BET) économie de la construction ;
- BET Fluides ;
- BET gestion de la performance énergétique ;
- BET Espace paysage, voirie ;
- Bureau d'étude en organisation de l'espace.

Les bâtiments affectés au périmètre de la mission accueillent les services publics suivants :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Hôtel de ville ;
- Salle François Mitterrand (salle municipale polyvalente) ;
- Ecole de danse ;
- Ecole de musique ;
- Police Municipale ;
- Esplanade et parking ;

Afin de sélectionner le prestataire chargé de la mission intégrant dans le programme des objectifs de restructuration fonctionnelle et de gain énergétique et compte tenu des seuils de procédure, une procédure a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée (MAPA).

Le délai d'exécution est de 2 ans maximum à compter de la réception par le titulaire de la notification/ordre de service prescrivant le début des prestations.

Le calendrier de la mission (tranche ferme) est sommairement le suivant :

- Phases 1 : Diagnostic et état des lieux de l'existant : 4 mois hors temps de validation par la maîtrise d'ouvrage ;
- Phase 2 : Réalisation du Programme avec une enveloppe financière prévisionnelle envisagée pour chaque scénario, un planning prévisionnel et un rendu graphique – 4 mois hors temps de validation par la maîtrise d'ouvrage.

Une tranche conditionnelle est envisagée pour assister la Ville sur la passation des marchés et l'analyse des candidatures et des offres pour la mission de maitrise d'œuvre. Il est envisagé une durée d'1 an pour l'exécution de la tranche conditionnelle.
Les critères de sélection des offres prévus dans la procédure étaient les suivants :

1. Prix des prestations : 60 % ;
2. Valeur technique : 40 %.

La valeur technique était décomposée en sous critères de la façon suivante :

- Equipe affectée à l'étude en indiquant les CV et le rôle de chacun des intervenants (15%) ;
- Méthodologie proposée pour l'étude. Il est attendu une description précise de l'organisation de l'étude en prenant en compte les différentes phases de la tranche ferme et la tranche conditionnelle et les différents intervenants (15%) ;
- Planning prévisionnel de l'opération (10%).

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 12 juin 2025 pour une parution au Bulletin Officiel d'annonce des marchés publics (BOAMP).
Le dossier de consultation des entreprises a été dématérialisé sur la plateforme *« Centraledesmarchés »*. La date limite de remise des offres était fixée au 15 juillet 2025 à 12h.

A la date et heure limites fixées, 5 plis ont été reçus :

- EGIS CONSEIL ;
- EMBASE (Groupement constitué avec OTCE Ile de France et TERAO) ;
- SOFTLOFT MANAGEMENT (Groupement constitué avec ARCAADE / EXEO /V3D / Valérie DUBROEUCQ Architecte) ;
- ECHOS (Groupement constitué avec Atelier du Marais / Atelier KAPAA
- EQUIPAGE.

Le rapport d'analyse des offres après négociation réalisé par les services techniques de la Ville a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du vendredi 10 octobre 2025 pour émettre un avis sur l'attribution du présent marché.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le code de la Commande Publique ;
VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 octobre 2025 portant sur le choix d'un prestataire dans le cadre d'une mission de programmiste pour la réhabilitation de l'esplanade François Mitterrand ;
VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de vie » réunie le 28 octobre 2025 ;

CONSIDERANT qu'après analyse des plis, l'ensemble des candidatures ont été retenues ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres qui fait suite à négociation au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de consultation, et rappelés ci-dessus, l'offre de la société EGIS CONSEIL est apparue comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement qui fait suite à négociation et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) après négociation avec la société EGIS pour un montant de 36 495 € HT soit 43 794 € TTC (tranche ferme).

INDIQUE que la tranche conditionnelle d'un montant de 15 960 € HT soit 19 152 € TTC sera affermie au terme de la tranche ferme le cas échéant.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 3 novembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 5/11/2025

Affichée le : 5/11/2025

Acte à classer

2025-098

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-11-05T09-46-06.00 (MI265052458)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251105-2025-098-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Marché de programmation relatif à la réhabilitation de l'hôtel de ville, du centre communal d'action sociale et des bâtiments annexes de l'esplanade François Mitterrand - Signature du marché

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Date de décision : 05/11/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.5. Marché à procédure adaptée

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-098.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **05/11/25** à **09:00**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **05/11/25** à **09:46**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **05/11/25** à **09:51**	